

LE JOURNAL OFFICIEL DU DISTRICT DU LOT DE FOOTBALL

PV n° 39 du 17 avril 2018

L'OFFICIEL LOTOIS

DISTRICT DU LOT DE FOOTBALL – F.F.F. – LIGUE D'OCCITANIE
715, Côte des Ormeaux – BP. 21 – 46 001 – CAHORS Cedex 9



SECRETARIAT

OUVERTURE: lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9 h 15 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 16 h 30



05 65 35 68 10



secretariat@district-foot-lot.fff.fr



COMMISSION DES TOURNOIS

Liste des tournois autorisés par le District du Lot de Football.

Pour la saison 2017/2018, les joueurs nés en l'an 2001 et après ne peuvent pas participer à un tournoi sénior.

Rappel : seul les joueurs licenciés (donc assurés) sont autorisés à participer à un tournoi. Le temps de jeu global doit être respecté.

LISTE DES TOURNOIS AUTORISES :

RECTIFICATIF PV N°38 DU 10 AVRIL 2018 :

- Le 06/05/2018 – AVENIR FOOT 46 NORD – U9 à Biars sur Cère (et non les U11).

COMMISSION DES JEUNES

RAPPEL :

Sur certaines rencontres, en particulier sur des rencontres de jeunes, des adultes sont inscrits (dirigeant, arbitre) sur la FMI alors qu'ils ne sont pas licenciés.

Nous vous rappelons qu'il faut être obligatoirement licencié pour apparaître sur une feuille de match.

FORMATIONS :

Un module Animatrice est programmée le samedi 26/05/2018 à Anglars. Cette formation est ouverte aux licenciées et non licenciées.

Les licenciées devront utiliser les bons de formation de 25 euros et s'inscrire comme pour les autres formations (site internet).

Les non-licenciées devront communiquer au District (secrétariat), leurs noms, prénoms, date et lieu de naissance. L'inscription est offerte par le District.

INFORMATIONS RAPPEL AUX CLUBS :

Il est rappelé que les clubs qui souhaitent des modifications de rencontres (date, horaire, lieu) doivent impérativement fournir IMPERATIVEMENT au District le document de « modification de calendrier » (disponible en téléchargement et ci-dessous) dûment complété PAR TOUS LES CONCERNES.

Les changements ne seront pris en compte qu'avec le document officiel et ce à compter du 31/03/2018.

Tous clubs ayant fait des demandes individuelles sont priés d'envoyer le document officiel au District : secretariat@district-foot-lot.fff.fr

Rappel : Toutes les rencontres seront uniquement avancées (aucun report après la date ne sera accepté).
Merci de respecter les dates butoirs.

DISTRICT DU LOT DE FOOTBALL
715, Côte des Ormeaux B.P.: 21 46001 CAHORS Cedex
Fax : 05 65 35 94 99 E mail : secretariat@district-foot-lot.fff.fr

DEMANDE de MODIFICATION du CALENDRIER

Rencontre prévue le : ____ / ____ / ____

Lieu : _____ Heure : ____ h ____

Catégorie : _____ Poule : _____ N° du Match : _____

Match : _____ Contre : _____

CLUB de : _____

Demande de Jouer la Rencontre Précitée, le :

Nouvelle Date : ____ / ____ / ____

Heure : ____ / ____

Terrain : _____

Motif : _____

NOM du Responsable : _____

Le : ____ / ____ / ____

A : _____

Signature : _____ Cachet du Club : _____

CLUB de : _____

Réponse : _____

Favorable : (1)

Refus : (1)

(1) RAYER la
mention inutile

Si Refus, Motif : _____

NOM du Responsable : _____

Le : ____ / ____ / ____

A : _____

Signature : _____ Cachet du Club : _____

NOTA : Nous vous rappelons que les demandes de modification avec accord des deux clubs doivent nous parvenir **10 jours avant la date initialement prévue**.

La demande hors délai et si elle est acceptée sera assortie d'une amende de 30 Euros.

Demande Modification
Calendrier.pub

Classement général du Festival Foot U13 Pitch du 07/04/2018 à BIARS / CERE :

Classement Général des Garçons



Classement Général des Garçons

Class	Nom du club	Match	CONDUITE	JHGL	REGLES	VIE	Pen.	TOTAL	jonglerie
1	EF ELAN MARIVALOIS 1	192,00	50	0	57,00	57,00	0,00	356,00	00:000 ms
2	ESCG 1	192,00	60	0	42,00	50,40	0,00	344,40	00:000 ms
3	LABASTIDE-MURAT 1	216,00	41	0	34,91	48,00	0,00	339,91	00:000 ms
4	CAHORS FC 1	180,00	54	0	40,00	53,00	0,00	327,00	00:000 ms
5	FIGEAC QF 1	180,00	36	0	42,00	50,00	0,00	308,00	00:000 ms
6	AV. FOOT 46 NORD 1	168,00	47	0	42,67	45,33	0,00	303,00	00:000 ms
7	PSVD'OLT 1	156,00	49	0	34,91	45,82	0,00	285,73	00:000 ms
8	PPFC 1	168,00	10	0	34,91	44,73	0,00	257,64	00:000 ms
9	ENT. BOURIANE FC 1	120,00	44	0	36,00	55,00	0,00	255,00	00:000 ms
10	FC LALBENQUE-FONTANES 1	144,00	16	0	44,00	50,67	0,00	254,67	00:000 ms
11	CAHORS FC 2	96,00	52	0	50,18	54,55	0,00	252,73	00:000 ms
12	PSVD'OLT 2	132,00	5	0	34,00	42,00	0,00	213,00	00:000 ms
13	CAUSSE SUD 1	108,00	27	0	30,00	46,00	0,00	211,00	00:000 ms
14	ST CYPRIEN-MONTCUQ 1	120,00	10	0	32,73	38,18	0,00	200,91	00:000 ms
15	CAZALS-MONTCLERA 1	96,00	6	0	37,00	43,00	0,00	182,00	00:000 ms
16	ESCG 2	96,00	5	0	37,50	42,00	0,00	180,50	00:000 ms

Questionnaire éducatif de la Journée Festive U11 du 14/04/2018 à CASTELNAU MONTRATIER :

**Journée Festive U11
Samedi 14 avril 2018**

Questionnaire éducatif

Nom équipe :

Le capitaine remplit le questionnaire après avoir lu les questions à ses partenaires. Il entoure la réponse la plus citée par ses partenaires (sa voix est déterminante en cas d'égalité de réponses). Il complète la réponse lorsque cela est demandé.

Questions Arbitrage :

1) Tu commets une faute si tu empêches un gardien de dégager le ballon qu'il tient en main ?
a) **VRAI** b) FAUX

2) En tant que remplaçant que peux-tu faire ?
- critiquer l'arbitre
- **t'échauffer derrière la ligne de but**
- entrer sur le terrain sans y être autorisé

3) De quelle nature est un coup franc si l'arbitre siffle en levant le bras ?
a) **INDIRECT** b) DIRECT

4) Au foot à 8 en U11, quelle es la durée maximale de jeu sur un plateau ?
- 30 minutes
- **50 minutes**
- 90 minutes

5) Au cours d'un match, combien de cartons jaunes entraînent ton exclusion du terrain par l'arbitre ?
2 3 4

6) Si tu commets une faute sur un adversaire, que fais-tu ?
- tu rigoles
- **tu t'excuses et tu l'aides à se relever**
- tu le regardes les bras croisés

Questions Santé :

7) Comment le corps évacue-t-il le surplus de chaleur provoqué par le sport ?
a) L'inspiration b) **La transpiration**

8) Que dois-tu mettre sur une entorse ?

a) Du chaud

b) Du froid

c) De la moutarde

Question
à 2 points :

9) En 4 lettres : boisson (qui n'est pas une marque) qui contient l'équivalent de 6 sucres ?

SODA

10) Quelle famille d'aliments est essentielle à la croissance et à la solidité des os ?

- Les féculents (pâtes, riz ...)

- Les produits laitiers (fromage, yaourt, petit-suisse)

- Les fruits et légumes

Questions Environnement :

11) Quel moyen de transport ne pollue pas l'atmosphère ?

a) L'avion

b) Le vélo

c) La voiture

12) En hiver, si je ferme les portes et les fenêtres, je diminue ma consommation d'énergie ?

a) VRAI

b) FAUX

13) A qui est dû le changement climatique actuel ?

a) Aux hommes

b) Au soleil

c) Aux animaux

Questions Engagement Citoyen :

14) Comment s'appelle l'hymne national français ?

a) LA PARISIENNE

b) LA MARSEILLAISE

c) LA TOULOUSAINE

15) Comment appelle-t-on la politesse et le respect des biens publics ?

a) L'altruisme

b) Le civisme

c) Le racisme

16) Quel est le jour de la fête nationale en France ?

a) 1^{er} mai

b) 15 août

c) 14 juillet

17) Comment appelle-t-on l'ensemble des règles que tout le monde doit suivre ?

a) Le droit

b) La loi

18) A partir de quel âge eput-on voter en France ?

a) 16 ans

b) 18 ans

c) 21 ans

19) Le racket est un délit puni par la loi ?

a) VRAI

b) FAUX

RESULTATS JONGLERIES ET QUIZ

EQUIPES	JONGLE	QUIZ
AV NORD 46 1	204	16
AV NORD 46 2	144	20
BOURIANE	139	14
CAHORS	115	17
ELAN MARIVALLOIS	146	20
ESCG 1	128	16
FIGEAC QF 1	155	16
FIGEAC QF 2	80	16
LALBENQUE	111	20
LALBENQUE 2	83	13
MONTCABRIER	71	16
PPFC	126	17
PSVD'OLT 1	201	16
PSVD'OLT 2	140	17
QUERCY BLANC	137	15

CLASSEMENT GENERAL DE LA JOURNEE FESTIVE U11 DU 14/04/2018 A CASTELNAU MONTRATIER

- 1) PSVD'OLT 1
- 2) FIGEAC 1
fin du match 0 à 0, au quiz PSVD'OLT 1 a obtenu la note de 16/20 et Figeac 1 a obtenu la note de 16/20, donc ce sont les jongles qui déterminent le gagnant : PVD'OLT 1 : 201
FIGEAC 1 : 155
- 3) LALBENQUE 1
- 4) BOURIANE
- 5) AVENIR FOOT 46 NORD 1
- 6) AVENIR FOOT 46 NORD 2
- 7) VALROC
- 8) ELAN MARIVALLOIS
- 9) PSVD'OLT 2
- 10) QUERCY BLANC
- 11) CAHORS FC
- 12) MONTCABRIER
- 13) ESCG
- 14) FIGEAC 2
- 15) PPFC
- 16) LALBENQUE 2

CHANGEMENTS DATES/LIEUX/HORAIRES :

U15 :

LALBENQUE FONTANES 2 - EF CAUSSE LIMARGUE prévu le 05/05/2018 EST AVANCE au 28/04/2018 0 15h à LALBENQUE (accord des clubs).

U13 :

Le plateau non joué le 17/03/2018 à LEYME suite à arrêté municipal, reporté au 21/04/2018 **EST AVANCE AU MERCREDI 18/04/2018 A 16 H A PRADINES** (accord des clubs).

Equipes concernées : ESCG 1 : BOURIANE 1 ; PSV D'OLT 1 et ELAN MARIVALOIS 1.

U9 :

Le plateau non joué le 31/03/2018 à LALBENQUE, reporté au 21/04/2018 **EST A NOUVEAU REPORTE AU 28/04/2018.**

Equipes concernées : PSV D'OLT 1 et 2 ; QUERCY BLANC 1 ; ST CYPRIEN/MONT 1 ; ECCF 1 et 2 ; CAUSSE SUD 1 ; LALBENQUE/FONTANES 1 et 2.

JOURNEE NATIONALE DES DEBUTANTS :

JOURNEE NATIONALE DES DÉBUTANTS U7-U9

**Le Samedi 9 JUIN 2018
à Labastide-Murat**

Catégorie U7 : samedi matin de 10h30 à 12h30

Rendez-vous des équipes à 10h. Rencontres à 5 contre 5 (4 + 1 gardien).

Catégorie U9 : samedi après-midi de 14h30 à 17h30

Rendez-vous des équipes à 14h. Alternance rencontres à 5 contre 5 et ateliers du Programme Educatif Fédéral animés par les clubs et membres du District (prévoir des chaussures de tennis obligatoires pour les ateliers).

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES : avant le 24 mai 2018

(à l'aide du coupon ci-dessous)

Rappel : Ne peuvent participer que les joueurs dûment licenciés. Buvette et restauration sur place.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Le 9 juin 2018 à LABASTIDE-MURAT
**Journée Nationale des Débutants
des U7-U9**

A retourner au district avant le 24 MAI 2018

Le club de :

Engage : équipe(s) U7 (Foot à 5) dont en niveau supérieur.

Engage : équipe(s) U9 (Foot à 5) dont en niveau supérieur.

- Nombre de joueurs participants : en U7 et en U9

- Nombre de joueuses participantes : en U7 et en U9.

Nom, prénom et téléphone du responsable (obligatoire) :

..... Tél. :

Port. :

Diplôme :

Fait à Le

Signature

INFORMATIONS GENERALES

ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES CLUBS A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE :

Le District du Lot doit avoir une délégation de (5) membres élue par l'Assemblée Générale du District. Cette délégation doit être composée au minimum de (2) dirigeants de clubs n'appartenant pas au Comité de direction du District. Les autres membres de cette délégation sont des membres élus du comité de direction du District.

REPRESENTANTS DES CLUBS DU DISTRICT DU LOT :

Les délégués doivent remplir les conditions d'éligibilité définies dans les statuts du District.

L'élection de cette délégation s'effectue au scrutin plurinominal majoritaire à deux (2) tours.

Elle se fait par vote secret à la majorité absolue des suffrages valablement exprimés pour le premier Tour. Si un second tour est nécessaire, l'élection se fait à la majorité relative.

Les deux suppléants sont élus dans les mêmes conditions.

En cas de vacance, de démission ou si le club du délégué de District devient un club de Ligue, une élection complémentaire sera effectuée à la prochaine Assemblée Générale du District afin de compléter la délégation.

LES DECLARATIONS DE CANDIDATURE S'EFFECTUENT DANS LES CONDITIONS PREVUES DANS LES STATUTS DU DISTRICT PAR ENVOI RECOMMANDE OU BIEN PAR COURRIER ELECTRONIQUE AU SECRETARIAT DU DISTRICT :

secretariat@district-foot-lot.fff.fr (accord de la Ligue) AU PLUS TARD, TRENTE (30) JOURS AVANT LA DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU DISTRICT, SOIT AVANT LE 7 MAI 2018 (rappel AG du District, le vendredi 8 juin 2018 à Tour de Faure).

ASSEMBLEE GENERALE DES CLUBS :

L'Assemblée Générale de fin de saison 2017/2018 aura lieu le 8 juin 2018 à 18 h 30 à TOUR DE FAURE.

Les clubs qui ont des vœux à formuler peuvent les faire connaître par courriel au Secrétariat du District avant le 9 mai 2018.

COMMISSION DES CHAMPIONNATS

ATTENTION aux conséquences sportives et financières d'un forfait d'équipes intervenant lors des deux dernières journées de championnat (article 12 paragraphe 13 du règlement des Championnats de la LMPF).

Les matchs des deux dernières journées sont ceux des 17^{ème} et 18^{ème} (poules de 10 en 1^{ère} division et Promotion de 1^{ère} division) ou 21^{ème} et 22^{ème} (poules 12 ou 11 en Excellence, Promotion d'Excellence et 2^{ème} division).

RAPPEL :

Les clubs souhaitant organiser les finales des 13/05/2018 (1^{ère} Division et Promotion de 1^{ère} Division) et 27/05/2018 (2^{ème} Division) sont priés de se faire connaître dans les meilleurs délais auprès du secrétariat du District par courriel (candidatures du PPF, BIARS BRETENOUX, SEGALA FOOT reçues).

Les matchs de rattrapage des 21 & 22 avril 2018, 28 & 29 avril 2018 et 1^{er} mai 2018 doivent **obligatoirement** se jouer ; si les terrains des clubs recevants ne sont pas utilisables, ceux-ci doivent trouver un terrain de repli ou aller jouer chez l'adversaire.

Promotion d'Excellence :

PSVD'OLT 3 – LACAPELLE FOOTBALL (J13) du 10/05/2018 est avancé au 29/04/2018 à St VINCENT RIVE D'OLT 15 h (accord des clubs).

PAYRIGNAC – ECCF (J13) du 10/05/2018 est avancé au 22/04/2018 à 15 h (accord des clubs).

2^{ème} Division, Poule A :

PAYRIGNAC 2 – ECCF 2 du 22/04/2018 (J14) est avancé à 13 h.

COMMISSION DES FEMININES

CHAMPIONNAT :

La rencontre BIARS BRETENOUX FC – ENT SEGALA FOOT du 22 avril 2018 EST AVANCEE AU SAMEDI 21 AVRIL 2018 A 17 H 30 A BIARS SUR CERE.

COMMISSION DES COUPES

BONDOUX :

Rappel du règlement :

Si le terrain du club recevant n'est pas libre, celui-ci doit trouver un terrain de repli ; dans le cas contraire, le match sera inversé.

½ finales :

Elles se dérouleront à LACHAPELLE AUZAC le 29 avril 2018.